



COMITE DE DIRECTION

PROCES-VERBAL

LE 20.04.2026
Télématique

Par voie télématique : M. Romain FERET, Président
Mmes COURTET, LORET et SALEM
MM. BINET, CALARNOU, CERDAN, DESHEULLES, HAMON, LEROY, MENDES, RASTELL et VOISIN

Excusés : Mme ONFROY
MM. BUCHON, CAKMAK, CAUCHOIS, DEROIN, GOURDEL, LEROUX, LEVASSEUR, ROUTIER et SANSON

Participant : Mmes ABERGEL et DAYAUX
M. RIVIERE

1 - SPORTIF

1.1 – Proposition du groupe de travail sur la réforme des championnats seniors

Viano Mendes et Léo Rivière présentent conjointement les conclusions du groupe de travail ainsi que les propositions soumises à l'agrément du Comité de Direction.

Concernant les modifications réglementaires, trois points, qui seront présentés aux clubs lors de la prochaine Assemblée Générale sans être soumis à leur vote, sont examinés.

Le premier porte sur l'alignement du règlement du championnat Régional 1 sur celui du National 3, avec plusieurs évolutions : poule unique de 14 clubs avec passage à 26 journées, possibilité de 5 remplaçants, encadrement des remplacements en 3 fenêtres (hors mi-temps) et extension du banc à 5 personnes. Cette proposition est validée à l'unanimité.

Le deuxième point concerne la réduction du nombre d'accessions de D1 en R3, avec le passage de 7 à 6 accessions pour la Seine-Maritime, ce District souhaitant rééquilibrer ses compétitions (sans impact pour les autres Districts). Cette proposition est également validée à l'unanimité.

Le troisième point porte sur l'éventualité d'appliquer aux championnats régionaux les dispositions accordées à l'article 151 des Règlements généraux aux équipes disputant les championnats fédéraux (possibilité pour les joueurs sous contrat de moins de 23 ans ou le gardien de but sans condition d'âge, entrés en seconde période de jouer le lendemain en première équipe inférieure).

Au regard de l'analyse menée par le groupe de travail qui a émis un avis défavorable, le Comité de Direction se range à l'unanimité à cet avis.

Concernant l'évolution des championnats régionaux, le groupe de travail présente deux scénarios possibles. À l'issue des échanges, le Comité de Direction décide à l'unanimité de soumettre ces deux scénarios aux

clubs lors de la prochaine Assemblée Générale, en maintenant également la possibilité de conserver le dispositif actuel si aucun scénario n'est approuvé.

Il sera donc proposé aux clubs un vote avec les trois scénarios (existant + deux scénarios avec un championnat R1 unique comportant 14 équipes).

Si aucune des propositions ne recueille plus de 50% des suffrages exprimés, il sera alors procédé à un second scrutin avec les deux scénarios ayant recueilli le plus de suffrages.

Les membres saluent enfin la qualité du travail mené par le groupe de travail, notamment en lien avec les Districts.

2 - JURIDIQUE

2.1 – Proposition de conciliation LFN c/ Mahmut CAKMAK et c/ Mary SAWANEH

Pour l'examen de ce point, Sadia Salem, pour raisons professionnelles, a quitté la réunion avant le vote et ne prend donc pas part à celui-ci.

Les deux propositions de conciliation, de nature similaire, ont été étudiées par le CNOSF lors d'une même audience.

À l'issue d'échanges, les membres rejettent les deux propositions de conciliations à l'unanimité.

Le Président,



Romain FERET

Le Secrétaire Général,



Roger DESHEULLES

